

COMPETITION JEUNES DU COMITE DEPARTEMENTAL GOLF des Alpes Maritimes
AU GOLF DE LA VANADE LE DIMANCHE 28 JANVIER 2024
« BOUGE TON INDEX » U8-U10-U12-14-U16
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les départements dans les catégories U16 (nés en 2008 et après).

La liste des joueurs participant se fera, par ordre d'arrivée des inscriptions. Le Comité peut également réserver des places en fonction des catégories.

Chaque joueur doit être licencié et son certificat médical à jour.

Le nombre de participants est limité à 45 joueurs en tendant vers un nombre égal par catégorie.

Index égal ou inférieur à 35,9 et supérieur à 11,5

U16G : repères jaunes

U16F/U14G : repères bleus

U14F/U12G : repères rouges

U12F/U10/U8 : repères violets (ou parcours adaptés)

Départs en ligne à partir de 12H00

Tarif de la compétition : 20 € par participant à régler directement au Golf de la Vanade.

La carte de scores sera remise aux joueurs à l'accueil du club. Se présenter au moins un quart d'heure avant le départ.

La liste des joueurs inscrits, les horaires de départs et les résultats seront publiés sur le site www.cdgolf06.com à la rubrique Jeunes

NB : Parents

Pendant l'épreuve, les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance et aux retombées de balle) et ne pas donner de conseil. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement officiel **la disqualification du joueur.**

Ils seront utiles également pour faire suivre de partie (compter le score des enfants).

Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens.

Pas de remise des Prix.

Les résultats seront édités en fonction des catégories et/ou repères de jeu sur le site du CDGOLF06

FORME DE JEU

Score maximum (9 max et on marque 10) sur 9 trous.

Instrument de mesure interdit pour toutes les épreuves jeunes

En cas d'égalité, le départage est réalisé par le logiciel RMS de la FFgolf.

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire sur le site du CDGOLF06 avant le 20 JANVIER 2024

ARBITRES

DIRECTEUR DU TOURNOI : La commission jeunes du CD06

Les seniors participants au Trophée Michel Fèvre et les Dames au Trophée féminin des Alpes-Maritimes du CD06 contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes du Comité départemental Golf des Alpes Maritimes.